

SAARLAND

Ministerium für
Bildung und Kultur



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



Baden-Württemberg

MINISTERIUM FÜR KULTUS, JUGEND UND SPORT

06/2017

Programme

LFA / DFG

Français langue maternelle / 1^{ère} et T^{ale}

Travail validé par le ministère de la formation et de la culture du Land de la Sarre, le ministère de la culture de la jeunesse et du sport du Land du Bade-Wurtemberg et le ministère de l'Éducation nationale de la République française

Remarques préliminaires

Le protocole du baccalauréat de français langue maternelle (FLM) des lycées franco-allemands a été établi par la convention de Schwerin, approuvée par la commission franco-allemande des experts pour l'enseignement général en application de l'article 1, 3 du Traité entre la République française et la République fédérale d'Allemagne sur la coopération franco-allemande signé à Paris le 22 janvier 1963 et par l'accord complémentaire de la convention du 10 février 1972 (article 34).

La présente actualisation s'inscrit dans le cadre de cette convention et a pour but de préciser dans quelle mesure le protocole du baccalauréat de FLM répond dans ses finalités et modalités, essentiellement, aux épreuves du baccalauréat de l'Éducation nationale française; en effet, par définition, seuls les élèves de langue maternelle française sont concernés par ce protocole.

En ce qui concerne les finalités du baccalauréat franco-allemand en FLM, elles ne diffèrent pas de celles qui sont définies pour les épreuves de français du baccalauréat de l'Éducation nationale dans le bulletin officiel spécial n° 9 du 30 septembre 2010. Les modalités en sont cependant partiellement différentes.

1 Idées directrices

1.1 Enjeux du Français Langue Maternelle

L'enseignement FLM vise à élargir chez les élèves la connaissance de la littérature et à en renforcer le goût. Dans cette perspective, le travail mené en classe a pour but de consolider et d'enrichir la connaissance des grands genres littéraires, de leurs principales caractéristiques de forme, de sens, d'effet et le développement d'une conscience esthétique. En outre, les finalités FLM consistent dans l'ouverture d'une culture littéraire sur d'autres champs du savoir de la société, la construction progressive de repères permettant une mise en perspective historique des œuvres littéraires ainsi que l'étude continuée de la langue en tant qu'instrument privilégié de la pensée ayant pour objectif d'exprimer les sentiments, les idées et l'imagination de l'élève.

Au cours de l'enseignement FLM, l'élève développera sa capacité du jugement et l'esprit critique tout en adoptant une attitude autonome et responsable, notamment en ce qui concerne la recherche d'information et de documentation. Les finalités sont atteintes grâce à une progression méthodique qui s'appuie principalement sur la lecture et de textes majeurs du patrimoine français et sont mises en œuvre à l'écrit comme à l'oral au travers d'activités variées et d'exercices réguliers qui constituent d'une part des moyens de construire chez les élèves des connaissances et d'autre part des moyens de développer leurs capacités.

Il apparaît donc que les élèves des lycées franco-allemands sont en mesure d'aborder sereinement leurs études supérieures au niveau national et international.

1.2 Acquisition des compétences

Le programme et le protocole du baccalauréat franco-allemand FLM tels qu'ils sont conçus par la Convention de Schwerin s'inscrivent aisément dans le cadre national, tant en termes de connaissances que de compétences.

Parmi les compétences et les connaissances acquises tout au long de la scolarité, les élèves en cycle terminal doivent maîtriser l'expression écrite et orale, savoir lire, analyser et interpréter des textes, établir

des liens entre différents textes littéraires, savoir argumenter et prendre en compte différents points de vue. Les grands genres littéraires sont tous abordés dans une succession chronologique qui se déploie du Moyen Âge à nos jours. Les deux grandes épreuves de l'écrit, le commentaire composé littéraire et la dissertation littéraire constituent l'essentiel de l'acquisition des compétences. Cependant, le sujet d'invention, qui ne fait pas partie des épreuves de l'écrit au sens strict, peut être également abordé en contrôle continu au cours des cinq trimestres de préparation. En ce qui concerne l'oral, il fait également l'objet d'évaluations dans le contrôle continu à travers des exposés sur les œuvres ou groupements de textes au programme. A l'occasion de l'oral de français qui suit l'oral d'analyse littéraire en allemand, il s'agit d'évaluer d'une part la capacité de l'élève à passer d'une langue à l'autre et d'autre part ses capacités de synthèse.

1.3 Aspects didactiques

L'appropriation par les élèves de ces connaissances et de ces compétences doit se baser sur des activités variées favorisant une approche vivante en fonction des besoins des élèves. Ainsi, le professeur vise dans sa conception pédagogique à favoriser cet engagement des élèves dans leur travail en utilisant entre autres de manière pertinente les nouvelles technologies. Les élèves sont encouragés à pratiquer des activités utilisant différents médias (radio, presse écrite, médias audio-visuels principalement). Dans ce contexte il est nécessaire de leur faire acquérir une distance et une réflexion critiques suffisantes pour qu'ils pratiquent d'une manière éclairée ces différents supports. En outre, des exercices plus codifiés auxquels sont entraînés les élèves, permettent de vérifier la construction effective des apprentissages. Au niveau des activités, les élèves pratiqueront entre autres la lecture cursive et analytique, ils compareront des textes, des documents et des supports et pratiqueront diverses formes d'écriture (fonctionnelle, argumentative, fictionnelle, poétique etc.). Au niveau des exercices, les élèves s'entraîneront au commentaire et à la dissertation, à l'écriture de synthèse et de restitution, à l'exposé oral ainsi qu'à l'entretien oral. Ces activités et exercices visent à préparer les élèves d'une manière optimale aux épreuves du baccalauréat.

1.4 Indications concernant le programme des épreuves du Baccalauréat FLM

Le programme du baccalauréat FLM se compose, pour les trois séries, de trois œuvres complètes et de deux groupements de textes qui dessinent un parcours chronologique de la Renaissance au XXI^{ème} siècle ainsi que d'une préparation à la méthodologie du commentaire composé et de la dissertation sur une œuvre ou un thème au programme. Les élèves de la série L doivent étudier une œuvre supplémentaire et se préparer à une épreuve de dissertation générale. Ce programme est établi comme suit : les professeurs de Terminale de chaque lycée font une proposition au président du jury qui décide des œuvres retenues, renouvelées partiellement chaque année.

Les professeurs qui proposent le programme au président du jury veilleront à rattacher les œuvres et les groupements de textes proposés aux objets d'étude fixés par l'Éducation nationale. Parmi les six objets d'étude proposés pour la série L, cinq sont retenus pour toutes les séries, correspondant aux cinq trimestres de préparation.

Les modalités générales et spécifiques des épreuves du baccalauréat Franco-Allemand FLM sont fixées dans l'annexe de l'actualisation de la convention de Schwerin. Les épreuves de dissertation et de commentaire littéraires sont communes au baccalauréat franco-allemand et au baccalauréat national, à ceci près qu'il s'agit d'épreuves sur programme restreint. Le baccalauréat franco-allemand ne propose pas de questions sur corpus, ni de sujet d'invention et l'épreuve orale ne donne pas lieu à une évaluation spécifique.

2 Compétences

2.1 Le roman et ses personnages : vision de l'homme et du monde du XVII^{ème} siècle à nos jours

L'élève peut :

- (1) comprendre comment, à travers la construction des personnages, le roman exprime une vision du monde qui varie selon les époques et les auteurs
- (2) comprendre que la construction des personnages dépend d'un contexte littéraire, historique et culturel, en même temps qu'elle le reflète, voir le détermine

2.2 Le texte théâtral et sa représentation, du XVII^{ème} siècle à nos jours

L'élève peut :

- (1) découvrir des œuvres théâtrales qui renouvellent les formes classiques
- (2) sensibiliser les élèves à l'art de la mise en scène
- (3) enrichir sa capacité de l'interprétation
- (4) percevoir les interactions entre texte et représentation

2.3 Ecriture poétique et quête du sens, du Moyen Age à nos jours

L'élève peut :

- (1) saisir d'une manière approfondie la relation qui lie, en poésie, le travail de l'écriture à une manière singulière d'interroger le monde et de construire le sens, dans un usage de la langue réinventé
- (2) appréhender un trait essentiel de la littérature comme « art du langage », faisant appel à l'imagination et à la matérialité sensible du langage

2.4 La question de l'Homme dans les genres de l'argumentation du XVI^{ème} siècle à nos jours

L'élève peut :

- (1) accéder à la réflexion anthropologique dont sont porteurs les genres de l'argumentation
- (2) réfléchir sur sa propre condition
- (3) accéder à une formation véritablement humaniste
- (4) discerner les liens qui se nouent entre les idées, les formes qui les incarnent et le contexte dans lequel elles naissent
- (5) aborder les œuvres et les textes étudiés en s'interrogeant sur la question de l'homme tout en ouvrant à leur étude des entrées concrètes
- (6) prendre en compte des aspects divers, par exemple d'ordre politique, social, éthique, religieux et scientifique
- (7) examiner les aspects divers [cf. (6)] dans leur dimension proprement littéraire, associant expression, représentation et création

2.5 Vers un espace culturel européen : Renaissance et humanisme

L'élève peut :

- (1) élargir son champ de références culturelles
- (2) découvrir à partir de textes littéraires de divers genres, un mouvement culturel et artistique d'ampleur européenne
- (3) accéder à une vue d'ensemble des grands traits de l'humanisme renaissant
- (4) comprendre l'histoire de l'humanisme, ses valeurs qu'il promeut et ses mutations religieuses, éthiques, scientifiques et esthétiques qui en accompagnent le développement
- (5) réfléchir sur les sources antiques de la culture européenne
- (6) découvrir les racines communes des représentations et des valeurs qui transcendent la diversité des langues et des Etats
- (7) prendre conscience du fait que – par le biais des échanges et de la circulation des idées et des formes – la littérature, les arts et la culture constituent un des domaines premiers où s'élabore une conscience européenne et où se fonde la possibilité même d'une communauté

2.6 Les réécritures, du XVII^{ème} siècle jusqu'à nos jours

L'élève peut :

- (1) réfléchir sur la création littéraire en l'abordant sous l'angle des relations de reprise et de variations par rapport aux œuvres, aux formes et aux codes d'une tradition dont elle hérite et dont elle joue
- (2) prendre conscience du caractère relatif des notions d'originalité et de singularité stylistique
- (3) prendre conscience que l'écriture littéraire suppose des références et des modèles qui sont imités, déformés, transposés en fonction d'intentions, de situations et de contextes culturels nouveaux
- (4) appréhender les questions de genre, de registre et d'intertextualité
- (5) comprendre les phénomènes de citation, d'imitation de variation et de transposition
- (6) entrer plus avant dans l'atelier de l'écrivain
- (7) aborder l'œuvre dans son rapport au contexte historique et social qui le détermine